



**Conseil du développement industriel**  
**Quarante-sixième session**  
Vienne, 26-28 novembre 2018

**Comité des programmes et des budgets**  
**Trente-quatrième session**  
Vienne, 19 et 20 juin 2018  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
**Situation financière de l'ONUDI**

## Situation financière de l'ONUDI

### Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la situation financière de l'ONUDI au 31 mars 2018.

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général . . . . .	1	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2018-2019. . . . .	2-9	2
III. Nouvelles priorités et gains d'efficacité recensés pour compenser l'incidence financière pour les États Membres . . . . .	10-11	3
IV. Contributions . . . . .	12-13	3
V. Droit de vote . . . . .	14-15	4
VI. Plans de paiement pluriannuels . . . . .	16	5
VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres . . . . .	17	5
VIII. Soldes inutilisés des crédits ouverts au 31 décembre 2017 . . . . .	18	5
IX. Mesure à prendre par le Comité . . . . .	19	6
Annexe		
État des contributions au budget ordinaire . . . . .		7

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



## I. Aperçu général

1. La situation financière au 31 mars 2018 pouvait, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit :

a) Le taux d'exécution des dépenses brutes au titre du budget ordinaire (24,8 %) était en légère baisse par rapport à la même période de l'exercice biennal précédent (26,5 %) ;

b) Les dépenses engagées au titre du budget opérationnel se montaient à 4,1 millions d'euros pour la période considérée ;

c) Les dépenses engagées au titre de la gestion des bâtiments se montaient à 13,5 millions d'euros, conformément au plan de travail en vigueur ;

d) Le taux de recouvrement des contributions pour 2018 au 31 mars 2018 était de 30,3 %, contre 26,1 % en 2017 et 32,6 % en 2016 ;

e) Le taux de recouvrement des arriérés de contribution des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours est 4,1 %. Le taux au 31 mars 2017 et 2016, par rapport aux contributions de ces années, était 7,2 et de 1,8 %, respectivement ;

f) Le montant des contributions non acquittées se chiffrait à 135,5 millions d'euros, comme le montre l'annexe au présent document (dont 69,1 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros par l'ex-Yougoslavie), contre 136,6 millions d'euros au 31 mars 2017 et 148,8 millions d'euros au 31 mars 2016 ;

g) Le solde du Fonds de roulement s'établissait à 7 423 030 euros. Cependant, un montant de 388 620 euros restait à verser au 31 mars 2018 ;

h) Des informations sur l'état des contributions et l'exercice du droit de vote, actualisées au 7 mai 2018, seront présentées dans un document de séance (PBC.34/CRP.4).

## II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2018-2019

### A. Budget ordinaire

2. L'exécution du budget ordinaire de l'exercice biennal a commencé par la fixation d'un seuil initial de crédits par ligne budgétaire et/ou principal objet de dépense pour contribuer à assurer un financement suffisant en début d'exercice et faciliter l'exécution des activités prévues dans chaque catégorie budgétaire.

3. Un montant de 61,0 millions d'euros a donc été alloué en début d'exercice. Le montant initial comprenait 42,5 millions d'euros pour les dépenses de personnel et 18,5 millions d'euros pour toutes les autres catégories de dépenses.

4. Au 31 mars 2018, les dépenses engagées au titre du budget ordinaire s'élevaient au total à 17,0 millions d'euros, soit 24,8 % du montant brut des prévisions de dépenses pour 2018. Ces chiffres étaient légèrement inférieurs à ceux de l'exercice biennal précédent puisque, au 31 mars 2016, les dépenses engagées au titre du budget ordinaire s'élevaient à 18,1 millions d'euros, soit 26,5 % du montant brut des dépenses prévues.

### B. Budget opérationnel

5. Des crédits d'un montant de 17,1 millions d'euros ont été alloués au début de 2018, ce qui représentait 93,2 % des montants prévus dans le programme et les budgets approuvés.

6. Le montant des dépenses engagées au titre du budget opérationnel au 31 mars 2018, à savoir 4,1 millions d'euros, était légèrement inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice biennal précédent (3,8 millions d'euros).

7. Au premier trimestre de 2018, les dépenses relatives à l'exécution des activités de coopération technique se sont établies à 72,2 millions de dollars des États-Unis (engagements de dépenses compris). Les recettes au titre des dépenses d'appui se chiffraient à 5,8 millions d'euros au 31 mars 2018.

### **C. Gestion des bâtiments**

8. Le montant des crédits alloués pour 2018 en début d'exercice se chiffrait à 24,4 millions d'euros. Le budget du Service des bâtiments est exécuté conformément au programme de travail en vigueur.

9. Au 31 mars 2018, les dépenses engagées s'élevaient à 13,5 millions d'euros, contre 13,4 millions d'euros à la même période de l'exercice biennal précédent. Ce montant représente 48,6 % du montant brut du budget de l'exercice biennal au titre de la gestion des bâtiments et est comparable à celui de la période correspondante de l'exercice biennal précédent (49,4 %).

## **III. Nouvelles priorités et gains d'efficacité recensés pour compenser l'incidence financière pour les États Membres**

10. Le programme et les budgets de l'ONUDI pour 2018-2019 ont retenu un taux moyen de 0,772 % pour les augmentations nettes des coûts par an. Ce taux est trop prudent, d'autant plus que le taux d'inflation pour 2018 a été estimé par l'Institut autrichien de recherche économique à 1,9 % par an. En outre, le taux d'inflation moyen pour 2018 dans les marchés émergents et les économies en développement, où l'ONUDI mène des activités, est estimé à 4,4 % par an.

11. Toutefois, conformément au paragraphe f) de la décision GC.17/Dec.18 de la Conférence générale, la section suivante énumère les domaines prioritaires dans lesquels des gains d'efficacité devront être déterminés et/ou dégagés, l'objectif étant de compenser l'incidence financière, pour les États Membres, de l'actualisation des coûts et des nouvelles propositions de dépenses figurant dans les budgets 2018-2019 :

a) Examen par la direction de l'utilisation des ressources limitées du budget ordinaire et du budget opérationnel, afin de garantir leur utilisation efficace et novatrice en renforçant les synergies entre le Siège et les bureaux extérieurs, notamment en améliorant la coordination interne ;

b) Poursuite des efforts déployés par la direction pour réduire les dépenses afférentes aux voyages, notamment grâce à des efforts concertés visant à utiliser les technologies de l'information et des communications plutôt que de voyager, chaque fois que possible ;

c) Application intégrale des dispositions de la politique de recouvrement des dépenses d'appui aux programmes (DGB/2016/14 du 23 décembre 2016) relatives à l'élaboration et l'exécution de projets, afin d'obtenir le recouvrement quasi intégral des dépenses liées aux programmes et d'éviter ainsi toute subvention future au titre du budget ordinaire.

## **IV. Contributions**

### **A. Recouvrement**

12. Au total, 41 États Membres, dont 11 font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions et 51 États Membres, dont sept PMA,

ont effectué des versements partiels et/ou vu leurs contributions réduites pour l'année 2018. Les contributions recouvrées pour la période allant de janvier à mars 2018, ventilées par liste d'États, sont récapitulées au tableau 1.

Tableau 1  
**Recouvrement des contributions (janvier-mars 2018)**  
(En millions d'euros)

<i>Liste d'États*</i>	<i>Année en cours</i>	<i>Années antérieures</i>	<i>Total</i>
A	1,77	0,56	2,33
B	13,06	0,00	13,06
C	0,26	2,16	2,42
D	5,60	0,06	5,66
Autres	0,00	0,00	0,00
États-Unis d'Amérique	0,00	0,00	0,00
Ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>20,69</b>	<b>2,78</b>	<b>23,47</b>

\* Voir document PBC.34/9.

## B. Contributions non acquittées

13. L'état détaillé des contributions non acquittées au 31 mars 2018 est récapitulé à l'annexe du présent document. Le tableau 2 présente les quotes-parts et les contributions non acquittées à cette date, ventilées par liste d'États.

Tableau 2  
**Quotes-parts et contributions non acquittées au 31 mars 2018**

<i>Liste d'États*</i>	<i>Quotes-parts (%)</i>	<i>Millions d'euros</i>		<i>Total</i>
		<i>Année en cours</i>	<i>Années antérieures</i>	
A	28,486	17,70	3,32	21,02
B	48,978	20,42	0,00	20,42
C	13,473	8,95	11,38	20,33
D	9,062	0,59	1,99	2,58
Autres	0,001	0,00	0,00	0,00
<b>Total partiel</b>	<b>100,000</b>	<b>47,66</b>	<b>16,69</b>	<b>64,35</b>
États-Unis d'Amérique		0,00	69,07	69,07
Ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
<b>Total</b>	<b>100,000</b>	<b>47,66</b>	<b>87,84</b>	<b>135,50</b>

\* Voir document PBC.34/9.

## V. Droit de vote

14. Comme indiqué à l'annexe du présent document, 43 États Membres étaient suspendus de l'exercice du droit de vote au 31 mars 2018, conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif et à l'alinéa b) de l'article 5.5 du règlement financier. À titre de comparaison, soit deux de moins qu'à la même période l'année précédente. La situation concernant l'exercice du droit de vote dans les différents organes directeurs est présentée au tableau 3.

Tableau 3  
Suspension de l'exercice du droit de vote au 31 mars 2018

Organe	Nombre d'États Membres		
	2018	2017	2016
Conférence générale	43	45	48
Conseil du développement industriel	1	1	3
Comité des programmes et des budgets	1	0	1

15. Afin de recouvrer leur droit de vote pour le reste de l'année 2018, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2015 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2016, soit un montant total minimum de 6 530 290 euros.

## VI. Plans de paiement pluriannuels

16. Le tableau 4 récapitule l'état actuel de l'exécution des plans de paiement que les États Membres ont conclus en vue du règlement de leurs arriérés de contributions. Le Secrétariat note avec satisfaction et reconnaît les efforts considérables qu'ont déployés tous les États Membres qui ont respecté leurs engagements et obligations énoncés dans leur plan de paiement. Les autres États Membres ayant des arriérés de contributions sont encouragés à envisager de présenter des plans de paiement afin de réduire progressivement leurs arriérés. Récemment, un nouveau plan de paiement échelonné sur cinq ans a été signé avec la République bolivarienne du Venezuela. Cet accord entrera en vigueur dès que le premier versement aura été effectué.

Tableau 4  
État des plans de paiement au 31 mars 2018  
(Montants en euros)

État Membre	Montant total	Montant restant	Montants	Durée	Date de la	Tranche due	Versement effectué en 2018
	des arriérés faisant l'objet du plan*	à acquitter au 31 mars 2018	reçus ou dus en 2018	(années)	tranche due en 2018 (mois)		
Arménie	922 604	340 340	56 858	10	septembre	Troisième	Reçu
Costa Rica	280 742	110 254	81 388	10	septembre	Huitième	Programmé
Kirghizistan	385 087	230 374	47 750	5	juillet	Deuxième	Reçu
<b>Total</b>	<b>1 203 346</b>	<b>691 228</b>	<b>185 996</b>				

\* Montant total des arriérés au moment de la signature du plan.

## VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres

17. Le montant des arriérés dus à l'Organisation s'élevait à 69 068 887 euros pour les États-Unis (pour la période 1994-1996) et à 2 081 599 euros pour l'ex-Yougoslavie (pour la période 1990-2001). Le Secrétariat s'efforce d'obtenir le versement de ces arriérés.

## VIII. Soldes inutilisés des crédits ouverts au 31 décembre 2017

18. Sur un montant total de 16 342 346 euros à reverser, 6 622 874 euros ont été mis à disposition à diverses fins, comme indiqué dans le tableau ci-après. Au total, 20 États Membres ont renoncé à leur part des soldes inutilisés.

<i>État Membre</i>	<i>Montant auquel il a été renoncé</i>	<i>Objectif</i>
Allemagne	1 856 516	Fonds d'équipement
Bosnie-Herzégovine	2 539	Compte spécial pour les activités de base
Chine	821 370	Ministère du commerce/ Compte du Fonds de développement industriel
Fédération de Russie	407 885	Compte du Fonds russe de développement industriel
Finlande	133 185	Égalité des sexes
Israël	101 018	À déterminer
Italie	1 184 271	Contribution à des fins spéciales au Fonds de développement industriel
Japon	jusqu'à 1 000 000	À déterminer
Koweït	54 368	Coopération entre le Koweït et l'ONUDI
Malte	3 906	Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats
Maurice	2 827	Contribution à des fins spéciales au Fonds de développement industriel
Monaco	1 425	Compte spécial pour les activités de base
Mongolie	434	Compte spécial pour les activités de base
Pérou	23 762	Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats
Pologne	168 747	Programmes de coopération technique à déterminer
République de Corée	499 112	Contribution à des fins spéciales au Fonds de développement industriel
Slovénie	23 239	Contribution à des fins spéciales au Fonds de développement industriel
Sri Lanka	4 805	Compte spécial pour les activités de base
Suisse	140 251	Compte spécial pour les activités de base
Suisse	140 251	Fonds d'équipement
Thaïlande	52 963	Compte du Fonds thaïlandais de développement industriel
<b>Total</b>	<b>6 622 874</b>	

## IX. Mesure à prendre par le Comité

19. Le Comité pourrait envisager de recommander au Conseil d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

a) Prend note des informations figurant dans le document IDB.46/4-PBC.34/4 ;

b) Prie instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard ;

c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés. »

## Annexe

## État des contributions au budget ordinaire

(En euros)

Au 31 mars 2018

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Afghanistan	11 036	0	11 036	2017P	Oui	0
Afrique du Sud	0	0	0	–	Oui	0
Albanie	0	0	0	–	Oui	0
Algérie	160 116	0	160 116	2018P	Oui	0
Allemagne	3 532 669	0	3 532 669	2018P	Oui	0
Angola	0	0	0	–	Oui	0
Arabie saoudite	1 306 871	34 665	1 341 536	2018P	Oui	0
Argentine	944 455	0	944 455	2018P	Oui	0
Arménie	340 340	0	340 340	1995P	Oui	Plan de paiement
Autriche	0	0	0	–	Oui	0
Azerbaïdjan	66 276	0	66 276	2018P	Oui	0
Bahamas	27 600	0	27 600	2017P	Oui	0
Bahreïn	41 925	0	41 925	2018P	Oui	0
Bangladesh	5 203	0	5 203	2018P	Oui	0
Barbade	5 980	0	5 980	2018P	Oui	0
Bélarus	54 176	0	54 176	2018P	Oui	0
Belize	3 409	0	3 409	2013P	Non	1 520
Bénin	0	0	0	–	Oui	0
Bhoutan	0	0	0	–	Oui	0
Bolivie (État plurinational de)	52 228	0	52 228	2014P	Non	18 250
Bosnie-Herzégovine	14 592	0	14 592	2018P	Oui	0
Botswana	0	0	0	–	Oui	0
Brésil	10 300 411	0	10 300 411	2016P	Oui	0
Bulgarie	0	0	0	–	Oui	0
Burkina Faso	11 263	0	11 263	2016P	Oui	0
Burundi	50 164	0	50 164	1995P	Non	47 270
Cabo Verde	1 344	0	1 344	2017P	Oui	0
Cambodge	4 209	0	4 209	2018P	Oui	0
Cameroun	47 599	0	47 599	2015P	Non	8 850
Chili	403 257	0	403 257	2018P	Oui	0
Chine	9 034 637	341 830	9 376 467	2018	Oui	0
Chypre	0	0	0	–	Oui	0
Colombie	625 084	0	625 084	2017P	Oui	0
Comores	145 583	7	145 590	1986	Non	143 700
Congo	33 672	54	33 726	2012P	Non	16 130
Costa Rica	110 254	0	110 254	2016P	Oui	Plan de paiement
Côte d'Ivoire	7 572	0	7 572	2018P	Oui	0
Croatie	89 541	0	89 541	2018P	Oui	0
Cuba	57 972	0	57 972	2018P	Oui	0
Djibouti	0	0	0	–	Oui	0
Dominique	9 537	0	9 537	2006P	Non	7 490
Égypte	147 621	0	147 621	2018P	Oui	0
El Salvador	477 055	1 554	478 609	1988	Non	426 210
Émirats arabes unis	688 977	965	689 942	2018P	Oui	0
Équateur	71 487	0	71 487	2018P	Oui	0
Érythrée	0	0	0	–	Oui	0
Espagne	2 007 891	0	2 007 891	2018P	Oui	0

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Éthiopie	12 309	0	12 309	2017P	Oui	0
ex-République yougoslave de Macédoine	72 166	0	72 166	2009P	Non	46 380
Fédération de Russie	0	0	0	–	Oui	0
Fidji	0	0	0	–	Oui	0
Finlande	0	0	0	–	Oui	0
Gabon	72 654	0	72 654	2015P	Non	8 650
Gambie	69 354	0	69 354	1994P	Non	67 460
Géorgie	1 665 014	668	1 665 682	1992P	Non	1 640 580
Ghana	16 872	0	16 872	2018P	Oui	0
Grenade	20 049	0	20 049	1999P	Non	18 160
Guatemala	23 366	0	23 366	2018P	Oui	0
Guinée	8 811	0	8 811	2012P	Non	5 550
Guinée-Bissau	127 714	7	127 721	1988	Non	125 830
Guinée équatoriale	49 424	0	49 424	2011P	Oui	29 100
Guyana	2 804	0	2 804	2016P	Oui	0
Haïti	2 766	0	2 766	2018P	Oui	0
Honduras	62 447	0	62 447	2011P	Non	35 980
Hongrie	0	0	0	–	Oui	0
Îles Marshall	684	0	684	2018	Oui	0
Inde	721 086	0	721 086	2018P	Oui	0
Indonésie	537 242	0	537 242	2018P	Oui	0
Iran (République islamique d')	734 228	0	734 228	2017P	Oui	0
Iraq	144 956	0	144 956	2018P	Oui	0
Irlande	0	0	0	–	Oui	0
Israël	0	0	0	–	Oui	0
Italie	4 186 486	0	4 186 486	2018P	Oui	0
Jamaïque	61 837	0	61 837	2013P	Non	27 180
Japon	10 679 392	0	10 679 392	2018P	Oui	0
Jordanie	18 560	0	18 560	2018P	Oui	0
Kazakhstan	210 157	0	210 157	2018P	Oui	0
Kenya	34 880	0	34 880	2016P	Oui	0
Kirghizistan	230 374	0	230 374	1995P	Oui	Plan de paiement
Kiribati	2 048	74	2 122	2016	Non	230
Koweït	1 411	0	1 411	2018P	Oui	0
Lesotho	1 672	0	1 672	2016P	Oui	0
Liban	45 048	0	45 048	2018P	Oui	0
Libéria	0	0	0	–	Oui	0
Libye	734 432	0	734 432	2014P	Non	267 060
Luxembourg	0	0	0	–	Oui	0
Madagascar	5 837	0	5 837	2017P	Oui	0
Malaisie	314 163	0	314 163	2018P	Oui	0
Malawi	10 080	0	10 080	2014P	Non	4 090
Maldives	6 652	58	6 710	2011P	Non	3 450
Mali	0	0	0	–	Oui	0
Malte	0	0	0	–	Oui	0
Maroc	0	0	0	–	Oui	0
Maurice	0	0	0	–	Oui	0
Mauritanie	2 480	0	2 480	2017P	Oui	0
Mexique	2 285 432	0	2 285 432	2017P	Oui	0
Monaco	11 397	0	11 397	2018P	Oui	0
Mongolie	5 468	223	5 691	2018	Oui	0
Monténégro	0	0	0	–	Oui	0
Mozambique	7 282	0	7 282	2017P	Oui	0
Myanmar	5 390	0	5 390	2018P	Oui	0



<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Namibie	0	0	0	–	Oui	0
Népal	5 638	0	5 638	2018P	Oui	0
Nicaragua	2 668	0	2 668	2018P	Oui	0
Niger	59 363	0	59 363	1995P	Non	53 370
Nigéria	347 023	0	347 023	2016P	Oui	0
Norvège	0	0	0	–	Oui	0
Oman	110 076	0	110 076	2018P	Oui	0
Ouganda	43 751	0	43 751	2012P	Non	23 430
Ouzbékistan	495 142	931	496 073	1998P	Non	436 150
Pakistan	88 891	0	88 891	2018P	Oui	0
Panama	0	0	0	–	Oui	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	58 204	91	58 295	2003P	Non	44 110
Paraguay	18 145	0	18 145	2017P	Oui	0
Pays-Bas	0	0	0	–	Oui	0
Pérou	103 108	0	103 108	2018P	Oui	0
Philippines	189 264	1 262	190 526	2017P	Oui	0
Pologne	0	0	0	–	Oui	0
Qatar	283 079	0	283 079	2018P	Oui	0
République arabe syrienne	18 213	0	18 213	2018P	Oui	0
République centrafricaine	122 404	7	122 411	1989	Non	120 520
République de Corée	2 325 301	4 899	2 330 200	2018	Oui	0
République de Moldova	0	0	0	–	Oui	0
République démocratique du Congo	176 196	445	176 641	1989P	Non	163 140
République démocratique populaire lao	1 230	0	1 230	2018P	Oui	0
République dominicaine	859 406	149	859 555	1989P	Non	704 770
République populaire démocratique de Corée	3 366	0	3 366	2018P	Oui	0
République-Unie de Tanzanie	37 232	0	37 232	2013P	Non	16 910
Roumanie	170 275	0	170 275	2018P	Oui	0
Rwanda	11 088	0	11 088	2012P	Non	5 100
Sainte-Lucie	426	0	426	2018P	Oui	0
Saint-Kitts-et-Nevis	0	0	0	–	Oui	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	121 874	7	121 881	1989P	Non	119 990
Samoa	0	0	0	–	Oui	0
Sao Tomé-et-Principe	145 583	7	145 590	1986	Non	143 700
Sénégal	4 177	0	4 177	2018P	Oui	0
Serbie	27 913	0	27 913	2018P	Oui	0
Seychelles	562	0	562	2018P	Oui	0
Sierra Leone	2 383	0	2 383	2015P	Non	490
Slovénie	0	0	0	–	Oui	0
Somalie	145 582	7	145 589	1986	Non	143 700
Soudan	9 337	0	9 337	2017P	Oui	0
Sri Lanka	0	0	0	–	Oui	0
Suède	0	0	0	–	Oui	0
Suisse	0	0	0	–	Oui	0
Suriname	28 850	0	28 850	2013P	Non	12 620
Swaziland	4 073	0	4 073	2017P	Oui	0
Tadjikistan	42 040	116	42 156	1999P	Non	30 740
Tchad	118 682	520	119 202	1991	Non	109 800
Tchéquie	0	0	0	–	Oui	0
Thaïlande	54 083	0	54 083	2018P	Oui	0
Timor-Leste	0	0	0	–	Oui	0
Togo	0	0	0	–	Oui	0
Tonga	1 007	0	1 007	2017P	Oui	0
Trinité-et-Tobago	72 863	0	72 863	2017P	Oui	0

État Membre	Contributions non acquittées	Avances non versées au Fonds de roulement	Montant total dû	Années (depuis)	Droit de vote <sup>a</sup>	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Tunisie	39 710	0	39 710	2017P	Oui	0
Turkménistan	79 806	0	79 806	2015P	Non	6 950
Turquie	0	0	0	–	Oui	0
Tuvalu	4 874	74	4 948	2012P	Non	3 050
Ukraine	98 311	0	98 311	2018P	Oui	0
Uruguay	82 891	0	82 891	2018P	Oui	0
Vanuatu	0	0	0	–	Oui	0
Venezuela (République bolivarienne du)	3 487 833	0	3 487 833	2013P	Non	1 405 590
Viet Nam	60 834	0	60 834	2018P	Oui	0
Yémen	48 213	0	48 213	2011P	Non	27 890
Zambie	26 215	0	26 215	2015P	Non	5 890
Zimbabwe	11 987	0	11 987	2014P	Non	3 260
<b>Total partiel</b>	<b>64 345 602</b>	<b>388 620</b>	<b>64 734 222</b>			<b>6 530 290</b>
Ex-Yougoslavie <sup>b</sup>	2 081 599		2 081 599	1990(P)-2001		
État non membre :						
États-Unis d'Amérique <sup>c</sup>	69 068 887		69 068 887	1994(P)-1996		
<b>Total</b>	<b>135 496 088</b>	<b>388 620</b>	<b>135 884 708</b>			<b>6 530 290</b>

Notes : (P) Versement partiel.

<sup>a</sup> Conformément au paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, 43 États Membres ont été suspendus de l'exercice de leur droit de vote.

<sup>b</sup> Contribution sur le point d'être réglée (résolution 63/249 de l'Assemblée générale).

<sup>c</sup> État Membre de l'ONUDI jusqu'au 31 décembre 1996.